LES JOURS SANS

1939-1949 ALIMENTATION ET PÉNURIE EN TEMPS DE GUERRE

UNE IMMERSION DANS LE QUOTIDIEN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE : QUAND L'ALIMENTATION EST DEVENUE UNE PRÉOCCUPATION DE TOUS LES INSTANTS POUR LA POPULATION ET UNE ARME REDOUTABLE POUR L'OCCUPANT.

LIBEL
ÉDITIONS

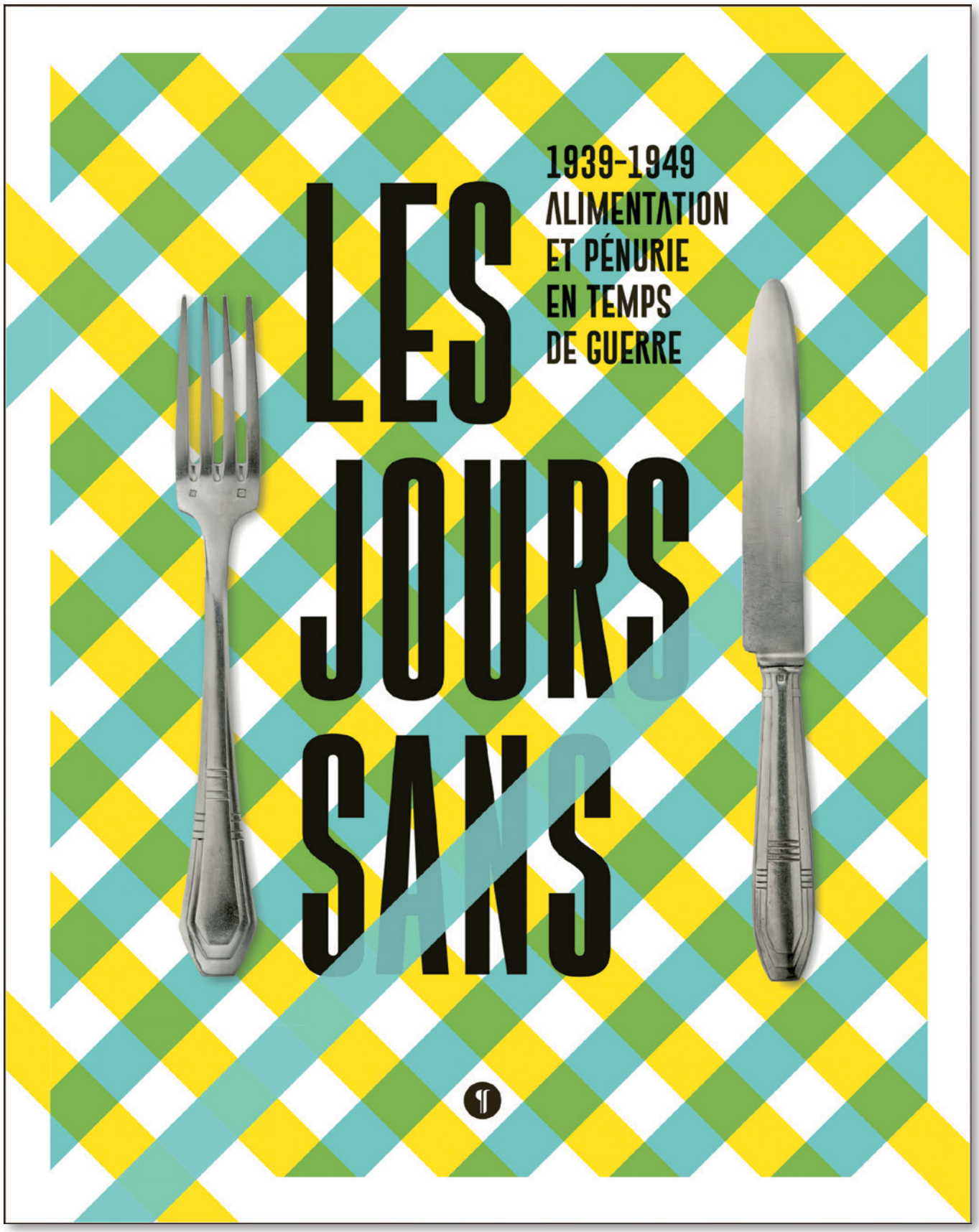

Les jour sans. 1939-1949, alimentation et pénurie en temps de guerre.
Collectif
19 x 24 cm
160 pages
Prix de vente public : 18€

PRÉSENTATION

LES JOURS SANS
1939-1949
ALIMENTATION ET PÉNURIE EN TEMPS DE GUERRE

1939-1949 : LE QUOTIDIEN EN PÉNURIE

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, des cartes d'alimentation sont mises en place. Cette pièce d'identité alimentaire donne droit à un contingent de coupons ou tickets autorisant l'achat de certaines denrées en quantités variables selon son âge et sa profession. **Désormais, et pour longtemps, plus aucun acte d'achat n'ira de soi.**

ALIMENTATION ET SYSTÈME D

Producteurs, commerçants, consommateurs : très vite, chacun s'organise pour **déjouer la pénurie**. Alors que des élevages domestiques et des jardins familiaux fleurissent en pleine ville, le marché noir prend de plus en plus d'ampleur. Se nourrir devient une préoccupation de tous les instants. Les femmes jouent en outre un rôle central pour parer aux difficutés imposées à la population.

LA MÉMOIRE DE LA FAIM

Ainsi, de 1939 à 1949, une majeure partie de la population souffre de la faim et de l'angoisse quotidienne qu'elle suppose. Une réalité particulièrement violente dont témoignent aujourd'hui de nombreux documents d'archives.

Le **Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon** propose de montrer au public ces archives, qu'elles soient issues de ses propres collections, de celles d'autres institutions ou encore de collectionneurs privés.

Cet ouvrage, qui accompagne l'exposition du CHRD, donne également à se plonger dans cet aspect essentiel du quotidien de l'Occupation. Au fil de l'éclairage que proposent les différents auteurs ainsi que d'une riche inconographie, chacun est invité à réfléchir non seulement sur l'histoire du conflit, mais aussi sur notre temps.

« Plus de pain. Pas de viande depuis avant-hier. Que de pauvres gens qui souffrent. Beaucoup de boutiques n'ont pas ouvert, faute de chauffage ou de marchandise à vendre. Lyon est silencieux et presque désert. »

WILLIAM BRUNAT, 2 JANVIER 1941

LES JOURS SANS
1939-1949 ALIMENTATION ET PÉNURIE EN TEMPS DE GUERRE

SOMMAIRE

P 8 — **PRÉFACE**
JEAN-DOMINIQUE DURAND

P 10 — **AVANT-PROPOS**
DOMINIQUE VEILLON – Le Quotidien, objet d'histoire à la lumière des années quarante

P 15 — **ORGANISER LA PÉNURIE**
FABRICE GRENARD – L' organisation administrative du ravitaillement
HERVÉ JOLY – L'industrie alimentaire lyonnaise face aux pénuries alimentaires et à l'occupant

P 35 — **DÉJOUER LA PÉNURIE**
CHRISTOPHE CAPUANO – « Citadins, soyez des paysans, nourrissez-vous vous-mêmes ! », Jardins familiaux et élevages domestiques en milieu urbain sous l'Occupation
FABRICE GRENARD – Le marché noir
BERNARD LE MAREC – Le tabac

P 59 — **PARER AUX DIFFICULTÉS, LE ROLE CENTRAL DES FEMMES**
ISABELLE DORÉ-RIVÉ – Une culture de la frugalité
CHRISTINE LEVISSE-TOUZÉ et DOMINIQUE VEILLON – Alimentation et santé à travers les magazines féminins

P 83 — **S'ALIMENTER, ENJEUX ET PROPAGANDE**
FLORENCE SAINT-CYR GHERARDI – Se ravitailler dans les maquis de l'Ain
ÉDOUARD LYNCH – Le mythe des campagnes sous Vichy : du paysan nourricier au marché noir, l'impossible figure du paysan dans les actualités françaises

P 103 — **SUBIR LA MALNUTRITION**
ISABELLE VON BUELTZINGSLOEWEN – Rationnement et politique, l' Académie de médecine face aux pénuries alimentaires sous l'Occupation et le régime de Vichy (1940-1944)
VINCENT BRIAND – L' assiette vide, aperçu des usages alimentaires en détention

P 131 — **ÉVOCATIONS**
RECUEIL D'ENTRETIENS – La langue du souvenir
NICOLE JANIN-FOUCHER – La question alimentaire dans le cinéma d'après-guerre

P 148 — **ÉPILOGUE**
BERNARD LE MAREC – Le Quotidien, objet de collection

P 152 — **BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE**

P 154 — **CONTRIBUTIONS ET REMERCIEMENTS**

LES JOURS SANS
1939-1949
ALIMENTATION ET PÉNURIE EN TEMPS DE GUERRE

LE CHRD DE LYON

LE CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE LYON est né après le procès Klaus Barbie en 1987 qui a eu pour effet de réveiller la mémoire collective.

Inauguré en 1992, le musée propose une exposition permanente qui présente des témoignages de la Seconde Guerre mondiale et des expositions temporaires dans le *Hall de mémoires* qui ouvrent une réflexion sur la portée de ces événements sur le monde contemporain.

Mais c'est également un centre de ressources qui s'applique, par la diversité des sources de son fonds, à rendre compte de la complexité d'une interprétation objective de l'Histoire. Véritable lieu de mémoire, le CHRD se consacre non seulement à représenter l'histoire locale mais également la dimension nationale et internationale du conflit.

LES ÉDITIONS LIBEL

LES ÉDITIONS LIBEL publient depuis 2008 des beaux livres illustrés dans les domaines du patrimoine et des beaux-arts, de la sociologie du monde contemporain et de l'histoire, de la photographie.

Les partenaires des éditions Libel sont des photograveurs d'art, des imprimeurs soucieux de l'environnement et des graphistes spécialistes du livre.

Les jours sans. Alimentation et pénurie en temps de guerre s'inscrit dans la ligne éditoriale de notre catalogue en traitant de thèmes qui nous sont chers et que nous prenons plaisir à présenter dans des ouvrages uniques : la mémoire des conflits, la valorisation du patrimoine, la société contemporaine.

LES JOURS SANS
1939-1949
ALIMENTATION ET PÉNURIE EN TEMPS DE GUERRE

EXTRAITS

Pour feuilleter quelques pages du livre, CLIQUER ICI

ORGANISER LA PÉNURIE

L'entrée en guerre, le 3 septembre 1939, ne conduit pas à la mise en place immédiate de mesures de rationnement. En dépit de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre qui l'y autorise, le gouvernement Daladier redoute les conséquences d'une telle annonce sur le moral d'une population marquée par 14-18.

Cependant, dès l'hiver 1939-1940, certains produits alimentaires viennent à manquer et font l'objet des premiers « Jours sans » chez les commerçants. Annoncée le 29 février, la politique de restrictions prévoit le classement de la population en différentes catégories, selon leur âge et leur profession : E (enfants), J (jeunes et adolescents), A (adultes), T (travailleurs de force), C (travailleurs agricoles), V (personnes âgées). Elle ne peut cependant être appliquée partout du fait de l'offensive allemande.

Sous la pression de l'occupant, le rationnement entre en vigueur le 23 septembre 1940 avec l'instauration de la carte d'alimentation. Désormais, l'essentiel des denrées de consommation courante est distribué, en plus du paiement, contre remise de coupons ou de tickets qui définissent la part de chaque consommateur.

L'objectif du Ravitaillement général est de collecter les ressources agricoles disponibles afin de les répartir de façon rationnelle. Pour permettre à ce système de fonctionner, une administration nouvelle et protéiforme se met en place. Contraignante pour l'ensemble des acteurs, complexe et d'une très grande rigueur, elle suscite un mécontentement croissant tout au long de la période.

« CITADINS, SOYEZ DES PAYSANS, NOURRISSEZ-VOUS VOUS-MÊMES ! »

JARDINS FAMILIAUX ET ELEVAGES DOMESTIQUES EN MILIEU URBAIN SOUS L'OCCUPATION

CHRISTOPHE CAPUANO
Historien, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Lumière Lyon 2

L'incitation du citadin à cultiver son jardin est antérieure à l'Occupation. L'idée est initialement portée par la *Ligue française du coin de terre et du foyer* fondée par l'abbé Lemire lors du congrès démocrate-chrétien de Lyon du 29 novembre 1896. Pour le catholicisme social, cultiver sa parcelle doit alors renforcer les liens au sein de la famille ouvrière et rappeler au prolétariat ses origines terriennes[1]. Cette conception se répand au début du XXe siècle, parallèlement au nombre de parcelles cultivées. La ville de Lyon se dote ainsi des premiers jardins ouvriers municipaux en 1916 pour aider, en plein conflit mondial, les familles à se nourrir, particulièrement lorsqu'elles ont à leur charge un ascendant ou une nombreuse progéniture. Certains terrains sont également mis à la disposition de sociétés de jardins à partir de 1920 pour être loués aux Lyonnais sous certaines conditions (être de nationalité française, résider dans la ville depuis au moins trois ans, être salarié ou petit artisan, avoir charge de famille).

Conférer une vertu morale et familiale au jardinage séduit d'autant plus que, dans l'imaginaire collectif, la France reste une nation de paysans, bien que les citadins deviennent majoritaires à partir de 1931. Il n'est donc pas étonnant que dans un article du *Progrès* d'août 1940 consacré aux bienfaits des jardins ouvriers et familiaux pour les citadins lyonnais, le journaliste en conclut que « tout homme au premier coup de pioche découvre en lui l'âme du terrien qui sommeille ». Et, en ces temps troublés, la parcelle de terre française est même dotée de vertus patriotiques puisque le cultivateur défend sa terre « de la guerre que fait aux jardins ouvriers le doryphore », formule alambiquée pour faire allusion aux Allemands et à la récente bataille de France. Comme Pétain l'évoque lui-même dans son Appel du 23 juin 1940, la terre enseigne à supporter l'occupation étrangère comme le paysan la grêle : « Il arrive qu'un paysan de chez nous voie son champ dévasté par la grêle. Il ne désespère pas de la moisson prochaine. Il creuse avec la même foi, le même sillon pour le grain futur. »

(1) Pia Declieu-Anglade, *Cultiver l'imaginaire : usages et représentations des jardins ouvriers lyonnais de la fin du XIXe siècle à nos jours*, mémoire de quatrième année de l'IEP de Lyon, 2013, p. 9 et suiv.

Ces vertus prêtées au travail de la terre sont poussées plus loin sous Vichy et instrumentalisées par le régime autoritaire dans le cadre de sa Révolution nationale. Pétain qui se présente comme le « maréchal paysan »[2] prône, pour asseoir son idéologie réactionnaire et anté-révolutionnaire, les vertus terriennes : « La terre, elle ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même. »[3] Cultiver son jardin permettrait de retrouver des valeurs morales éternelles, associées à la paysannerie. Dans son discours « aux paysans de France », à Pau le 20 avril 1941, le maréchal Pétain martèle ainsi que « dans la France nouvelle, nul ne sera sauvé s'il n'a d'abord travaillé à se réformer lui-même ». L'idée d'un « retour à la terre » devient de cette façon un prétendu facteur de « régénération » de la société française. Il s'agit alors d'inciter par des aides financières certains citadins à cultiver des terres agricoles en jachère (loi du 30 mai 1941), pour augmenter la production, et d'inviter les autres à « retrouver » leur âme de paysans[4].

Cette idéologie s'incarne et se traduit dans les nombreuses mesures officielles destinées à pallier le ravitaillement insuffisant : la loi du 18 août 1940 autorise les municipalités à réquisitionner des parcelles de terrains urbains dits incultes et à les attribuer aux chefs de famille nombreuse ou aux associations de jardins ouvriers et celle du 31 octobre 1941 donne un statut légal aux jardins familiaux dans le droit français[5]. Quant à la loi du 25 juillet 1942, elle institue la carte officielle du jardinage. Celle-ci permet aux jardiniers d'avoir accès aux précieux tickets de semences dont la quantité autorisée est conditionnée à la présentation d'une carte d'alimentation et dépend tant du nombre de bouches à nourrir par le jardin que de la superficie cultivée. Ces distributions sont étroitement contrôlées par les autorités, car les maires du Rhône doivent dresser des rapports mensuels auprès du préfet précisant le nombre de bénéficiaires de ces jardins et des cartes distribuées, ainsi que l'étendue de ces parcelles. Un rapport établi pour le septième arrondissement de Lyon fait état à lui seul de 9 070 cartes distribuées et 19 419 bénéficiaires pour l'année 1944[6].

Dans ce schéma, la *Ligue française du coin de terre et du foyer* adhère aux principes idéologiques de la Révolution nationale, place son concours de jardins familiaux sous le haut patronage du maréchal Pétain[7] et devient l'interlocutrice officielle du régime. Pour bénéficier des subventions prévues par le gouvernement de Vichy, les jardiniers doivent affilier leurs parcelles, rebaptisées « jardins du maréchal », à la *Ligue* qui en assure la distribution et accepter, par ce biais, le contrôle des pouvoirs publics. On attribue ainsi à titre individuel une subvention de 150 francs (60 euros 2015) aux jardins ouvriers d'au moins 200 m² affectés à la culture intensive de légumes (loi du 25 novembre 1940) puis, à titre collectif, une somme de 75 francs (17 euros 2015) par nouveau jardin aux associations agréées par la *Ligue* (loi du 31 janvier 1943) et surveillées par la police (une attention toute particulière est accordée à l'attitude « publique et privée » des dirigeants vis-à-vis du régime)[8]. À ces subventions nationales s'ajoutent des aides financières départementales et municipales (60 francs à Lyon, soit 24 euros 2015). Ces dispositions sont complétées par l'attribution

(2) « Le paysan », in Gérard Miller, *Les poisons-au-jouir du maréchal Pétain*, Paris, Seuil, Essais, 1975, 2004, p. 129-137.
(3) Discours du maréchal Pétain aux Français du 25 juin 1940.
(4) Les idéologues de la Révolution nationale insistent sur ces valeurs et l'amour du terroir. *France 1941, La Révolution nationale constructive. Un bilan et un programme*, Paris, éditions Alsatia, 1941, p. 25.
(5) Des jardins potagers sont même prévus spécifiquement pour les réfugiés d'Alsace-Lorraine par la circulaire du 21 janvier 1941.
(6) Archives départementales du Rhône, 3556W218.
(7) Béatrice Capedoce et Philippe Pierson (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996*, Grane, Créaphis, 1996.
(8) Correspondance entre le préfet du Rhône et le commissaire divisionnaire de la police spéciale de Lyon, le 18 septembre 1940. Archives départementales du Rhône, 3556W220.

PLAQUE ÉMAILLÉE DU SECOURS NATIONAL
DIPLÔME D'HONNEUR DU SECOURS NATIONAL, 21 JANVIER 1943
MARMITE CALORIFIQUE
Collection B. Le Marec
TRONC POUR LA QUÊTE
CHRD, Ac 546

Fondé en 1914 pour venir en aide aux populations éprouvées par la guerre, le Secours national est placé par décret du 4 octobre 1940 « sous la haute autorité du Maréchal de France ». Principal acteur de l'action humanitaire sous Vichy et seul qualifié pour formuler des appels à la générosité, il devient une gigantesque machine pour recueillir des fonds et les distribuer. L'argent du Secours national provient de collectes privées, de la Loterie nationale, des subventions de l'État mais aussi du produit de la confiscation et de la vente des biens juifs et du pillage.

« UN BON DE SOLIDARITÉ… », AFFICHES VISÉES PAR L'ORAFF, ILLUSTRÉES PAR JEAN COLIN
Sorte de reçus illustrés offerts contre un don, les bons de solidarité vont de 0,5 à 5 000 francs et sont omniprésents dans l'espace public.
CHRD, A. 372, A. 373 et A. 370

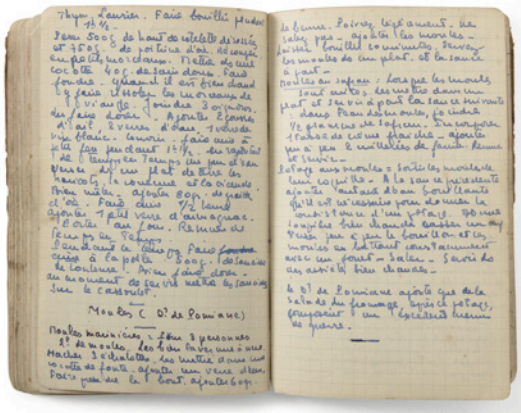

CARNET DE RECETTES D'ANDRÉE PETITJEAN
Les ménagères suivent les conseils d'Édouard de Pomiane avec attention, comme en témoigne le carnet de recettes de la Lyonnaise Andrée Petitjean.
Collection particulière

BOCAL DE HARICOTS VERTS
CHRD, Ac 335
NOTICE DU SECOURS NATIONAL SUR LES CONSERVES
Collection B. Le Marec

MARMITE NORVÉGIENNE PERFECTA AFFICHETTE DU SERVICE SOCIAL DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
Le rationnement des combustibles entraîne la recherche de moyens de cuisson sans gaz, sans charbon et sans électricité. Utilisée pendant la Grande Guerre, la marmite norvégienne fait sa réapparition dans les cuisines. La presse détaille son fonctionnement, les temps de cuisson qu'elle autorise, indique où l'acheter ou comment la construire.
Collection B. Le Marec

DESSIN D'UNE ÉLÈVE DU COURS COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉCOLE DE JEUNES FILLES, RUE DE PATAY ET RUE DE CHARENTON (PARIS), 1941
À l'automne 1940, Adrienne Jouclard, artiste et professeur de dessin en cours complémentaire, propose à ses élèves de travailler sur des thèmes d'actualité. Âgées de 14 à 16 ans, les jeunes filles livrent près de 80 dessins illustrant les files d'attente devant les commerces et les difficultés d'une mère de famille en janvier 1941. Travaux singuliers, en marge des cadres scolaires habituels, ils témoignent de l'acuité du regard de ces adolescentes confrontées à la guerre.
MUNAÉ – Musée national de l'Éducation, Rouen

La rareté des sources et des archives d'entreprises

La région lyonnaise rassemble donc une industrie alimentaire importante et diversifiée. Comment se comporte-t-elle dans l'économie de pénurie de la guerre et de l'Occupation ? On en sait peu de choses. Aucune monographie n'a jamais été écrite sur ces différentes entreprises, dont les archives sont disparues ou inaccessibles. Un livre consacré à l'industrie lyonnaise sous l'Occupation se concentre sur les branches beaucoup plus en vue des industries mécaniques et électriques, chimiques, textiles et des travaux publics[2]. Les archives publiques habituelles dont on dispose sur la période sont assez pauvres. Les rapports mensuels du préfet du Rhône ne touchent mot de l'industrie alimentaire. Le fichier national de l'Office central de répartition des produits industriels est lacunaire sur cette branche qui relevait du ministère de l'Agriculture. Les fonds de l'inspection régionale de la Production industrielle ne comportent qu'un dossier sur les huileries Massimi, qui entendent poursuivre la construction commencée en 1938 d'une nouvelle usine. Ces entreprises alimentaires ne sont pas visées par le Commissariat général aux questions juives dans le cadre des mesures d'« aryanisation », puisqu'elles sont considérées comme exemptes d'« influence juive ». Elles ne font pas non plus partie des entreprises stratégiques surveillées par les Allemands, dont on trouve la trace aux archives militaires fédérales de Fribourg-en-Brisgau. À la Libération, aucun dirigeant ou cadre de cette branche n'a été inquiété devant le Comité régional interprofessionnel d'épuration. Seuls les dossiers du comité départemental de confiscation des profits illicites apportent des éléments pour quelques entreprises[3].

Les effets de l'économie de pénurie sur l'activité des entreprises

Sur l'évolution des productions, on dispose de peu d'éléments. Le dossier de profits illicites de Ferrand & Renaud indique les quantités de pâtes vendues de 1940 à 1944 : elles diminuent fortement en 1941 et 1942, avant de presque retrouver son niveau antérieur en 1943. Mais il manque le niveau d'avant-guerre pour avoir une évolution plus complète. L'historien Pierre-Antoine Dessaux, dans son étude sur l'industrie des pâtes alimentaires, indique que, si elle fait l'objet de contingentements, ceux-ci ne sont pas nécessairement défavorables : Rivoire & Carret en obtient ainsi, grâce au poids de son dirigeant Jean Carret dans l'organisation professionnelle, de largement supérieurs à sa production antérieure[4]. De manière générale, les plus gros fabricants, souvent lyonnais, s'en sortent le mieux. L'évolution du marché est également favorable, les pâtes tendant à devenir un produit de substitution aux pommes de terre dans les zones urbaines en particulier.

Les données sur les chiffres d'affaires sont un peu plus riches. En francs courants, elles traduisent pour toutes les entreprises plutôt une tendance à la hausse par rapport à 1940, voire à 1938, jusqu'en 1943 du moins.

(2) Patrick Veyret, *Lyon 1939-1949 : De la collaboration industrielle à l'épuration économique*, Châtillon-sur-Chalaronne, La Taillanderie, 2008.
(3) Archives départementales du Rhône (ADR), 394ZW1-346.
(4) Pierre-Antoine Dessaux, « Entre espoirs et déceptions : l'industrie des pâtes alimentaires », Sabine Effosse, Marc de Ferrière Le Vayer, Hervé Joly (dir.), *Les Entreprises de biens de consommation sous l'Occupation*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2010, p. 129-144.

BOÎTE À BISCUITS LU
BISCOTTES EN VRAC BN
BOÎTE DE FARINE DIASE, 250 G
BLÉDINE JACQUEMAIRE, 350 G
CRÈME DE FROMENT GRILLÉ HEUDEBERT, 250 G
Biscuits, biscottes, farines pour nourrissons et pâtisseries sont vendus contre des tickets de pain. L'accès à ces produits de consommation courante dépend donc aussi des stocks de blé. Comme pour le pain, leur consommation est compromise en période de « soudure » et leur qualité dépend du taux de blutage autorisé dans la composition de la farine. Les « gâteaux sans tickets » fabriqués sans farine ou avec des farines non panifiables sont souvent peu goûteux et potentiellement dangereux.
Collection B. Le Marec

© André Gamet

© André Gamet

LES JOURS SANS

1939-1949 ALIMENTATION ET PÉNURIE EN TEMPS DE GUERRE

Auteurs : Collectif
Conception graphique et mise en page : Yannick Bailly
Format : 19 x 24 cm
160 pages
Édition limitée à 2500 exemplaires
Prix de vente public : 18 Euros

—

Cet ouvrage accompagne l'exposition ***Les jours sans*** présentée au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon du 13 avril 2017 au 29 janvier 2018

—

Contact presse

Éditions Libel — **Estelle Bourgeon**
9, rue Franklin 69002 Lyon
T/fax 04 72 16 93 72
www.editions-libel.fr

LIBEL

CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

musée de France

VILLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Culture Communication